

Le 30 janvier 2013

M<sup>e</sup> Pierre Paquet  
Ligne directe : 514.871.5427  
ppaquet@millerthomsonpouliot.com

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Demande de révision de la décision D-2011-175 et d'exercice du pouvoir de surveillance et de contrôle de la Régie de l'énergie**  
**V/Réf. : R-3827-2012**  
**N/Réf. : 092307.0002**

Chère Consoeur,

Nous accusons réception de la lettre de M<sup>e</sup> André Turmel datée du 28 janvier relativement au dossier précité.

Par la présente nous désirons réitérer la position de notre cliente et répliquer à certains des arguments soulevés par M<sup>e</sup> Turmel.

Nous ignorons pourquoi ce dernier craint que la Régie puisse être induite en erreur. En effet, il est clair pour nous que la Régie possède l'expertise et les connaissances nécessaires afin de traiter le présent dossier de façon éclairée.

D'abord, eu égard à l'interprétation large de M<sup>e</sup> Turmel quant aux prescriptions de la Loi prévoyant la surveillance à être exercée par la Régie à certains égards, nous soumettons que l'exercice de ce droit ne peut aller au delà de ce que la Loi prévoit.

D'ailleurs, lors de l'appel d'offres, la Régie n'avait pas à évaluer, ni à déterminer les données devant servir à la sélection des offres reçues. Elle n'avait qu'à vérifier la conformité au processus devant être suivi. C'est ce qu'elle fit et le dossier devrait être clos.

Nous réitérons que la demande, d'octroi d'un contrat, basée sur des données extrinsèques à l'appel d'offres demeure irrecevable.

Aussi, les demanderesse cherchent à impliquer la Régie dans un litige alors que celle-ci a clairement indiqué que ce type de recours n'était pas de sa juridiction.

Finalement, la nature des arguments en irrecevabilité impose un processus en deux temps. Il serait en effet onéreux et inefficace de mettre en branle des échanges sur le fond alors que la demande apparaît vouée à l'échec.

Nous sommes toujours disposés à participer à une conférence afin de discuter de la procédure à suivre dans les circonstances.

Espérant le tout conforme.



Pierre Paquet

PP/gf

Copie pour : M<sup>e</sup> A. Turmel

M<sup>e</sup> Jean Lortie

M<sup>e</sup> Dominique Neuman